

Comprenez le monde qui vous
entoure

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Accompagnement structuré à la reconnaissance officielle des compétences

Un accompagnement structuré pour faire reconnaître officiellement les compétences acquises au fil d'une expérience professionnelle, associative ou bénévole.

Durée	Accompagnement individualisé, durée adaptée à l'avancement du dossier et à la date de passage devant le jury
Modalités	Entretiens individuels, ateliers de rédaction, simulations d'entretien · présentiel ou distanciel
Tarifs	Sur devis individualisé (certification visée et volume d'accompagnement) · CPF, OPCO, France Travail, employeur, personnel
Délais d'accès	Entrée sous 15 jours ouvrés à réception du dossier complet ; positionnement préalable

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le bénéficiaire est capable de :

- Identifier les activités et compétences issues de son expérience en lien avec la certification visée.
- Formaliser son parcours dans un dossier de validation structuré et argumenté.
- Mettre en évidence, par écrit, la correspondance entre son expérience et le référentiel.
- Argumenter et illustrer ses compétences à l'oral devant un jury.
- Se préparer méthodologiquement à l'entretien de validation.

Programme

Contenu de la formation

Module 1 — Accueil et recevabilité

- Entretien de recueil des besoins et présentation de la démarche de VAE.
- Vérification de la recevabilité administrative au regard de la certification visée.

Module 2 — Analyse du parcours et repérage des compétences

- Travail à partir d'un questionnaire de réflexion sur le parcours.
- Entretiens individuels pour identifier et formuler les compétences acquises.

Module 3 — Rédaction du dossier de validation

Comprenez le monde qui vous entoure

- Structuration du dossier en lien avec le référentiel visé.
- Accompagnement à la rédaction et relecture progressive.

Module 4 — Préparation à l'entretien avec le jury

- Entraînement à l'oral à partir d'un guide dédié.
- Simulations d'entretien et retours individualisés.

Module 5 — Suivi

- Suivi individualisé jusqu'à la présentation devant le jury.
- Point de suivi après le passage devant le jury, quelle que soit l'issue.

Modalités d'évaluation

- Points d'étape réguliers sur l'avancement du dossier.
- Simulations d'entretien évaluées et corrigées avant le jury.
- La validation finale relève du jury de la certification, extérieur à MYYA FORMATION.

Encadrement pédagogique

Accompagnateurs VAE formés à la méthodologie du dossier de validation et à la préparation à l'entretien devant jury.

Public visé

Toute personne justifiant d'une expérience en lien avec la certification, le titre ou le diplôme visé, souhaitant engager une démarche de VAE.

Prérequis

Recevabilité du projet vérifiée en amont, selon la durée et la nature de l'expérience au regard de la certification visée.

Indicateurs de résultats

La Méthode Oral Miroir a été créée en 2025, au sein d'un organisme actif depuis 2021. Plus de 30 bénéficiaires en ont bénéficié depuis sa création, entreprises et particuliers confondus. **Taux de satisfaction : 96,7 %** (29 sur 30). **Taux d'assiduité : aucun abandon à ce jour.** Formations dispensées notamment pour SOGEMAB, BBV, Coallia, EURODIS, Marché frais, Groupe SOS (AGIR 94), ainsi que pour des particuliers.

Ces chiffres portent sur l'ensemble des formations de l'organisme. Les indicateurs propres à cette formation seront communiqués à l'issue de la première session.



MYYA FORMATION
3 avenue Charles de Gaulle
94470 BOISSY-SAINT-LÉGER
France

SIRET : 900 107 079 00015

Comprenez le monde qui vous
entoure

Accessibilité (PSH)

MYYA FORMATION étudie, pour chaque bénéficiaire en situation de handicap, les aménagements possibles en lien avec son référent handicap : aménagement du rythme et des supports pédagogiques, adaptation des modalités d'évaluation, accessibilité des locaux.

Référent handicap : Daly Gary — 09 88 28 85 68 · info@myyaformation.com